

*L'Assomption de Marie est une célébration qui est devenu un dogme le 1er novembre 1950 défini par le Pape Pie XII dans la constitution apostolique *Munificentissimus Deus*.*

Marie est montée au Ciel au terme de sa vie terrestre avec son corps et son âme comme son fils Jésus.

*Le 15 Août 1837, en l'Eglise de Notre Dame d'Ay en Ardèche, Mère Thérèse Couderc écrit la consécration à la Sainte Vierge. Ce texte, écrit dix années après la naissance de la Congrégation des Sœurs de Notre Dame du Cénacle, **demande solennellement la protection et la puissance de la Mère de Jésus pour accomplir leur mission.***

Comme une mère bienveillante, il lui est demandé de constamment "corriger de nos défauts et nous instruire [...] et nous faire marcher dans la perfection religieuse afin que nous devenions toutes des épouses dignes du Cœur de Jésus."

***Mère Thérèse invite à la prière** comme préalable à l'action en se plaçant en représentante de Marie **et demande "d'obéir et d'être fidèle à la grâce, et d'être toujours animée de l'esprit de Jésus-Christ"**.*

*« ...En terminant cette consécration, ô ma bonne Mère, ...
je vous conjure de m'obtenir ...,
d'être fidèle à la grâce, et d'être toujours animée de l'esprit de Jésus-Christ ... »*

Sainte Thérèse Couderc, Fondatrice des Sœurs du Cénacle

Le 15 août 1837 Eglise de Notre-Dame d'Ay



*« ...Marie porte le Christ qui lui-même porte le monde. C'est notre mission !
Auprès d'elle et à la suite de nos fondateurs ... nous lui présentons la réalité de
notre monde d'aujourd'hui.»*

Sœur Patricia Byrne, supérieure générale

le 8 juillet 2019 à un groupe international des jeunes sœurs du Cénacle